



Facture

SAS ORIZON INSTALLATION

7 AVENUE ALFRED SAUVY

66600 - RIVESALTES

Siret : 85241560300020

N° : FAC00001235

Date : 19/09/2023

N° client : CLT00000124

SAS HECTARE SA

75 ZILES PORTES DOMITIENNES

CS 30020

34741 VENDARGUES

FRANCE

Réf. : 2022-104 : LE SPIRA - ESPIRA DE CONFLENT

Réf. à DEV00001218

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
ETUFIB815 -ETUDES FIBRE DE 8 A 15 LOTS Etudes fibre optique d'une zone pavillonnaire compris entre 8 à 15 logements	9,00		42,00 €	378,00 €	20,00%
TRXFIB815PAV -TRAVAUX FIBRE PAV DE 8 A 15 LOTS Fournitures et Pose des équipements Raccordement clients Soudure optique Tests lasers & DOE	9,00		200,00 €	1 800,00 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	2 178,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	435,60 €
Normale	2 178,00 €	20,00%	435,60 €		
Règlement	Virement			Total TTC	2 613,60 €
Echéance(s)	2 613,60 € au 31/10/2023				

Coordonnées bancaires	
Nom	CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE
IBAN	FR76 1710 6000 1230 0107 7462 071
BIC	AGRIFRPP871

Le montant total s'élève à deux mille six cent treize euros et soixante centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).